



«Les universités sont des lieux propices au harcèlement sexuel»

UNIL Des associations font du 23 mars la journée de lutte contre le harcèlement sexuel aux études

L'affaire avait défrayé la chronique l'an dernier et débordé les limites de l'université, allant jusqu'à s'inviter au Grand Conseil. Un professeur du Centre intégratif de génomique de l'Université de Lausanne (UNIL) était sanctionné pour harcèlement sexuel, après qu'une doctorante s'était plainte d'attouchements.

S'insurgeant contre ce genre d'affaires, des associations universitaires ont décrété que le 23 mars serait dorénavant «journée nationale de lutte contre le harcèlement sexuel aux études». Ce jeudi, plusieurs actions

sont ainsi organisées simultanément sur les campus lausannois, genevois et zurichois.

«Avec des rapports hiérarchiques très forts, les universités sont des lieux propices au harcèlement», explique Noémie Rentsch, membre de l'Association féministe universitaire (AFU). D'une simple remarque sur la tenue vestimentaire à l'attouchement en passant par des promesses d'avantages en échange de contreparties, le harcèlement sexuel peut prendre de nombreuses formes. «C'est une violence exprimée au travers de gestes banals», ajoute Charlotte Vidal Kränzlin, responsable de la campagne contre le harcèlement sexuel au syndicat Sud-EP.

Sur le campus, Géraldine Falbriard, porte-parole de l'UNIL, indique que les mécanismes

pour éviter de tels cas, «pris très au sérieux», ont été renforcés. La nouvelle direction a par exemple décidé de redynamiser le réseau DialogUNIL et une médiatrice supplémentaire a été nommée la semaine dernière.

«Ce n'est pas suffisant, répond Noémie Rentsch, qui milite pour une extension de la loi sur l'égalité (LEg). Il n'existe aucune protection légale contre le harcèlement sexuel dans les lieux de formation. Cette absence de base légale est à l'origine de plusieurs cas où la victime n'ose pas parler.» «La médiation est une discussion censée régler les conflits. Or, dans les cas de harcèlement, on parle de violence», relève Charlotte Vidal Kränzlin. **E.BZ**

www.formation-sans-harcelement.ch